



# *inform* **CONTACT**

## **NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

N 56

Avril - Juin 2007

### ***La réunion du Comité Exécutif de la CGS***

La réunion du Comité Exécutif de la CGS a eu lieu le 16 avril 2007 au Palais du Travail à Moscou. Les dirigeants des centrales syndicales nationales et des Unions régionales des syndicats de branche, membres de la Confédération, représentant au total 53 millions des travailleurs, ont pris part à ces assises.

La date de la réunion a coïncidé avec la naissance, il y a 15 ans, de la CGS en tant qu'union syndicale internationale.

S'adressant aux participants, Mikhaïl Chmakov, président de la CGS, a souligné la justesse du choix historique des syndicats de la CEI de créer la CGS. Depuis ce temps-là, la Confédération s'est transformée en union syndicale régionale internationale reconnue par ses confrères syndicaux, structures interétatiques, organes législa-

tifs et exécutifs et les unions des employeurs.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a présenté le rapport consacré à l'anniversaire de la CGS: "Solidarité fraternelle éprouvée par le temps".

Les dirigeants des organes interétatiques et des parlements de la CEI ont pris part à la réunion du Comité Exécutif de la CGS.

A l'occasion du 15ème anniversaire de la CGS, le Comité Exécutif a adopté un Message aux syndicats du monde qui a été déjà publié sur notre site internet en anglais, une Déclaration "15 ans de la CGS: le regard vers l'avenir", ainsi qu'un Message consacré au 1<sup>er</sup> Mai - Journée internationale de la solidarité des travailleurs.

Le Comité Exécutif a discuté de plusieurs questions concrètes de l'activité syndicale, parmi lesquel-

les: “La défense des droits et des intérêts des travailleurs dans les entreprises appartenant aux multinationales par les Unions syndicales régionales de branche”, “La ratification et l’application par les Etats membres de la CEI des conventions de l’OIT et surtout des conventions fondamentales”, “La coopération de la CGS avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et le Conseil Régional Paneuropéen de la CSI”, ainsi que d’autres importantes questions de l’activité de la Confédération.

***La réunion de la Commission de la CGS “La sécurité du travail et la protection de la santé des travailleurs”.***

En avril, la Commission de la CGS “La sécurité du travail et la protection de la santé des travailleurs” a tenu sa réunion au Palais du Travail. Les participants à la réunion ont analysé la mise en oeuvre de la Décision du Conseil de la CGS sur la sécurité du travail dans les Etats de la CEI et les tâches des syndicats pour garantir son application.

La CGS a adopté un Message à l’occasion de la Journée mondiale de la sécurité du travail qui a été déclarée par l’OIT et qui est marquée universellement le 28 avril.

Le Message de la CGS souligne que les syndicats de la Commu-

nauté, en tant que partie intégrante du mouvement syndical international, considèrent la défense des droits des travailleurs pour un travail sain et en sécurité comme l’une de leurs tâches prioritaires. Leur participation aux initiatives de la Journée mondiale est une impulsion supplémentaire pour garantir la sécurité au travail et prévenir les accidents du travail.

Au nom des syndicats de la CEI, la CGS a déclaré son empressement de garantir à la production des conditions adéquates pour exclure les accidents et les maladies professionnelles.

***La table ronde de la CGS sur les problèmes des retraités***

La table ronde “Des conditions dignes de vie aux retraités de la CEI” organisée conjointement par la CGS, le Conseil de coordination des organisations des retraités de la CEI et la FNPR a eu lieu en avril à Moscou.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, y a pris part.

***La réunion de la Commission de CGS “La coopération humanitaire et l’information”***

La Commission de la CGS “La coopération humanitaire et l’infor-

mation” a tenu sa réunion au Palais du Travail en avril dernier.

Il a été souligné lors de la réunion que la Commission élabore régulièrement des propositions des syndicats aux lois-cadres qui sont à adopter par l'Assemblée Interparlementaire de la CEI sur les problèmes de l'enseignement, de la culture, du tourisme et du sport, ainsi que de l'échange d'informations. La Commission élabore aussi des projets de Décisions et de notes de service pour les réunions du Conseil et du Comité Exécutif de la CGS, étudie et fait la synthèse de la meilleure expérience des syndicats dans ce domaine, fait le nécessaire pour introduire dans le système d'échange d'informations entre les syndicats les moyens modernes de télécommunication et les technologies numériques.

Les participants à la réunion ont souligné l'importance du travail des syndicats avec la jeunesse, la nécessité pour la CGS et ses organisations membres de créer pour les jeunes des garanties sociales et de travail dignes, des conditions adéquates pour leur formation professionnelle et l'activité sociale.

### ***Les comptes rendus de la CGS***

Les comptes rendus de la CGS dans les organisations membres

sur l'activité du Comité Exécutif et du Conseil de la Confédération pour la période après le 4ème congrès de la CGS (2002 – 2007) ont été une étape importante dans la préparation du 6ème congrès de la CGS qui aura lieu en septembre prochain.

Ces comptes rendus sont d'une actualité particulière puisqu'ils touchent l'activité d'une CGS rénovée après son 5ème congrès extraordinaire, d'une organisation moderne et démocratique qui a pu se relever et se mettre avec succès sur la voie du développement.

Lors de ces comptes rendus, présentés par les dirigeants de la CGS, les organisations membres ont reçu la possibilité de voir la différence entre les deux CGS, comparer l'efficacité de leur fonctionnement, l'utilité et le niveau de l'autorité de la nouvelle confédération et de la CGS elle-même, de vérifier encore une fois la voie choisie.

La réaction des organisations membres à ces comptes rendus a démontré que les décisions du 5ème congrès ont été absolument justes et le temps les a confirmées. Les résultats des comptes rendus, les propositions, l'opinion et les observations des militants syndicaux serviront de base pour les projets des documents et des résolutions du 6ème congrès de la CGS.

### ***Arménie: le programme du travail décent***

Le Gouvernement de la République d'Arménie, l'OIT, la Confédération des syndicats d'Arménie et l'Union des employeurs ont signé le 26 mars à Yérévan un accord pour réaliser ensemble le Programme de travail décent pour les années 2007 –2011. Le but principal de ce Programme est de contribuer au développement du travail décent en tant que partie intégrante du développement socio-économique. Le Programme englobe trois parties: la politique du plein emploi, le renforcement du dialogue social et la modernisation de la protection sociale.

L'OIT s'est chargée d'aider le Gouvernement et les partenaires sociaux à élaborer et à mettre en place un marché du travail civilisé.

### ***Arménie: les syndicats se prononcent pour un salaire digne***

La Confédération des syndicats d'Arménie fait tout son possible pour élever le rôle des conventions collectives, dont le nombre a augmenté dans le pays durant l'année dernière de 13%. La CSA participe activement au Programme stratégique de lutte contre la pauvreté adopté par le gouvernement arménien en août 2003. La Confédération insiste

que le minimum vital soit pris comme base pour le calcul du seuil de pauvreté.

Un Conseil de coordination qui est dirigé par le Premier ministre de la République a été créé dans le cadre du Programme mentionné. Le président de la CSA y est un membre actif.

Grace aux efforts de la centrale syndicale on augmente régulièrement le SMIG national. Durant la période après le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le SMIG a été augmenté à trois reprises. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 le SMIG a été élevé encore de 33% et a atteint 56 US dollars, ce qui représente 43% du minimum vital.

### ***Bélarus: la FSB participe à l'élaboration du Code du travail***

La chambre des représentants de l'Assemblée Nationale de la République de Bélarus a adopté en première lecture le projet de loi "Les amendements et les suppléments au Code du travail de la République de Bélarus".

Selon le président de la FSB, lors de l'élaboration du projet de loi, la centrale syndicale a adressé à la Chambre des représentants plusieurs propositions et remarques qui, en attendant, n'ont pas été prises en considération. Dans ces

conditions, a souligné le leader syndical, les organisations syndicales entreprendront des mesures actives pour que les propositions syndicales soient prises en compte et déposées dans le projet de loi. La FSB continuera sa lutte et demande aux auteurs du projet d'être plus attentifs aux propositions de la centrale syndicale.

Les syndicats exigent de rétablir les articles omis dans le projet de loi concernant le payement des allocations de licenciement en cas d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, des suppléments pour le travail de nuit, de garantir par la loi des congès supplémentaires pour les heures supplémentaires et pour l'ancienneté du travail.

### ***Kazakhstan: le président de la République signe le Code du travail***

Le président de la République du Kazakhstan a signé le 16 mai dernier le nouveau Code du travail qui représente un nouveau modèle de régulation du droit des relations de travail, correspond aux exigences du développement économique du pays et aux normes internationales du travail.

Le président a aussi signé la Loi "La mise en vigueur du Code du travail de la République du Ka-

zakhstan", ainsi que la Loi "Les amendements et les suppléments aux acts législatifs de la République du Kazakhstan sur la régulation des relations du travail" afin de les faire correspondre au nouveau Code.

### ***Kazakhstan: la réunion du Comité Exécutif de la FSRK***

Le Comité Exécutif de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan a discuté à sa réunion de 30 mai du plan d'actions des syndicats pour les rendre conformes aux conditions actuelles. Ce document, discuté préalablement par un groupe spécial créé pour faire la synthèse des propositions faites par les séminaires et les "tables rondes" syndicales, sera envoyé aux syndicats membres pour étude supplémentaire. Après cela ce plan sera adopté au Conseil Général de la FSRK.

La réunion du CE a discuté aussi des actions nécessaires à entreprendre pour populariser le nouveau Code du travail.

En même temps le Comité Exécutif a dressé le bilan du concours national pour le sécurité du travail dans les entreprises nationales en 2006 et de la signature des accords collectifs dans les branches et dans les régions. Les membres du CE ont élu les délégués de la

FSRK pour le 6ème congrès de la CGS.

### ***Russie: les syndicats pour une pension de retraite digne***

La FNPR a organisé le 10 avril des actions syndicales nationales "Pour une pension de retraite digne". Les participants aux actions ont exigé du gouvernement d'établir à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2008 une pension de retraite minimale égale au minimum vital; de garantir aux retraités une pension qui conformément aux normes internationales ne doit pas être au dessous de 40% des salaires reçus; de prévoir dans le budget national des moyens pour augmenter le SMIG national à partir du 1<sup>er</sup> décembre jusqu'au minimum vital.

### ***Russie: les actions des syndicats consacrées au 1<sup>er</sup> Mai***

Les actions des syndicats consacrées au 1<sup>er</sup> Mai 2007 ont été organisées sous un slogan "Pour les droits des travailleurs! Pour une vie digne!".

Le nombre des participants a dépassé largement la quantité prévue. Plus de 2 millions des travailleurs sont descendus dans la rue sous la bannière des syndicats.

Les manifestations et les meetings ont eu lieu dans plus de 1000 villes et agglomérations de la Russie.

Les participants aux actions syndicales ont critiqué l'activité du gouvernement dans le domaine socio-économique, ont souligné que la croissance économique n'a pas amélioré le niveau de vie de la population. La hausse continue des prix et des charges n'est pas compensée par l'augmentation adéquate des salaires, des pensions de retraite, des bourses d'études et des indemnités aux démunis. La part de la rémunération dans le PIB national est en baisse. La réforme du système des pensions de retraite ne correspond pas aux normes internationales quant au coefficient de remplacement du salaire par la pension.

Selon les participants, la formation des budgets national et régionaux pour les années 2008 - 2010 ne doit pas être effectuée sans avoir préalablement consulté les syndicats et sans discussion dans les commissions tripartites, prévues par la loi.

Les travailleurs qui ont pris part aux manifestations ont déclaré à l'unanimité qu'ils vont utiliser tous les moyens légaux pour faire augmenter les revenus de la population, pour garantir la protection sociale et juridique satisfaisante des travailleurs.

Les résolutions et les messages adoptées aux meetings ont été adressées au président de la Russie, au Gouvernement, au Parlement, aux organes d'Etat et aux députés des assemblées législatives régionales.

Le 24 mai, la FNPR a organisé une journée d'actions collectives pour l'augmentation des salaires et les garanties sociales de la population qui a coïncidé avec la discussion du projet du budget fédéral pour les années 2008 – 2010 en première lecture à la Douma (chambre basse du parlement).

Selon les statistiques officielles, 15 à 19 millions des retraités russes ont une pension qui est au dessous du minimum vital. Même les sources d'information gouvernementales reconnaissent l'inégalité croissante des revenus de la population. La Russie où le nombre des milliardaires augmente précipitamment est en 6ème position dans la CEI pour le SMIG, en 5ème pour le niveau de la pension de retraite minimale et en 7ème position pour le coefficient de remplacement du salaire par la pension de retraite.

Pour cette raison les syndicats ont exigé que le budget fédéral pour les années 2008 - 2010 prévoit des moyens nécessaires pour porter le SMIG, les pensions de retraite minimales et les

bourses d'études au minimum vital.

### ***Ukraine: la Journée de l'inspection technique des syndicats***

Les syndicats d'Ukraine ont marqué le 18 mai la Journée de l'inspection technique des syndicats. La FSU, centrale syndicale de l'Ukraine, a félicité les inspecteurs techniques pour leur activité, pour leurs efforts en vue de défendre les droits constitutionnels des travailleurs aux conditions du travail saines et en sécurité, de protéger les intérêts des travailleurs victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

### ***Ukraine: l'Année de l'organisation syndicale de base***

Conformément aux décisions du 5ème congrès de la Fédération des syndicats d'Ukraine, l'année 2007 a été proclamée Année de l'organisation syndicale de base. Un Comité de coordination a été créé pour mettre en valeur cette décision du congrès.

Par la décision du Présidium de la FSU, un concours national a été organisé entre les syndicats de base.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL  
ET  
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS  
42, LENINSKY PROSPECT  
117119, MOSCOU, RUSSIE  
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155  
TÉLÉPHONE +7(095) 952-2782  
+7(095) 938-8649  
E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)  
SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)

---

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

*LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:*

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,  
AINSI QUE 32 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

*AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.*

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.*

*MIKHAÏL CHAMAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:

[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)